



Communauté de Communes

Bendejun
Berre les Alpes
Blausasc
Cantaron
Coaraze
Contes
L'Escarène
Lucéram
Peille
Peillon
Touët de l'Escarène

Arrêté communautaire

Le Président de la Communauté de Communes du Pays des Paillons,

Vu l'article R.2185-1 du Code de la Commande Publique,

Considérant que la consultation relative à l'achat d'un camion poids lourd équipé d'une benne et d'une grue (n° 2022-09) a été lancée par une procédure d'appel d'offre ouvert,

Considérant la publication de cette consultation au BOAMP et au JOUE à compter du 30 août 2022 jusqu'au 13 octobre 2022, soit 43 jours francs entre l'envoi de l'avis de marché et la date limite de remise des plis,

Considérant le registre des retraits des dossiers par dix candidats identifiés et l'offre unique reçue,

Considérant que la Commission d'Appel d'Offres en date du 24 octobre 2022 a estimé que le descriptif technique du CCTP était potentiellement de nature à restreindre la concurrence et qu'au regard des incertitudes ayant affecté la consultation des entreprises, la Commission propose de déclarer la présente consultation sans suite pour motif d'intérêt général (motif technique),

ARRETE

Article 1 : la consultation relative à l'achat d'un camion poids lourd équipé d'une benne et d'une grue (n° 2022-09) est déclarée sans suite pour motif d'intérêt général (descriptif technique trop restrictif).

Article 2 : le marché d'achat d'un camion poids lourd équipé d'une benne et d'une grue sera relancé prochainement et comportera une nouvelle rédaction technique devant permettre une plus large concurrence.

Fait à Blausasc,
Le 25 octobre 2022
Le Président, Cyril PIAZZA

